

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1936)

Heft: 42

Artikel: Après les crimes... le châtiment!

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La meilleure affaire de la saison

MARINELLA

AVEC

TINO ROSSI

YVETTE LEBON et CARETTE, ainsi que les 40 guitaristes Corses

Scénario de RENÉ PRÉJOL - Musique de VINCENT SCOTTO

Le film que chacun voudra voir !

Les chansons que tout le monde tiendra à entendre !

La première, en Suisse, de ce superbe film a eu lieu le 28 avril au Cinéma Métropole de Lausanne.

En location à l'



15, Rue du Midi

LAUSANNE

Téléphone 22.796

Aus Film-Wien

berichtet man, dass es gegenwärtig im Zeichen des Kiepurafilmes stehe, dessen Titel noch nicht entgültig feststeht. Der berühmte Tenor Jan Kiepura ist täglich im Rosenhügel-Atelier an der Arbeit. Dieses Schaffen erregt umso mehr grosses Interesse in der ganzen Filmwelt, weil es sich hier um den grössten und teuersten Kiepura-film handeln soll. Die Herstellungskosten sollen auf drei Millionen Schillinge voranschlagen sein. Der berühmte Regisseur Carmine Gallone ist für das Gelingen dieses Filmwerkes verantwortlich. Schon jetzt nach den ersten Aufnahmetagen spricht man von einem Film, der auf dem internationalen Filmmarkt Aufsehen erregen wird. Aus sicherer Quelle vernimmt man, dass an diesem Film Weissmann aus Zürich finanziell interessiert ist. Seit den Erfolgen von «Maskerade», «Mayerling», etc. ist es sprichwörtlich, dass jeder Film an dem Weissmann finanziell beteiligt ist die grosse Chance in sich birgt.

Im Sievering-Atelier arbeitet gegenwärtig Luis Ullrich an ihrem neuen Film «Im Schatten der Vergangenheit».

Weitere Filmprojekte sind noch im Dunkeln. Die Produzenten stehen unter dem Eindruck und der Anwirkung der allgemeinen, auch in der Filmindustrie stark fühlbaren wirtschaftlichen Depression. Nur gross angelegte Filme, die entsprechende Investierungen bedürfen, können reüssieren. Die Verwirklichung der in Wien vorliegenden Filmpläne ist heute mehr denn je mit Risiko verbunden. Damit lässt sich eine gewisse Zurückhaltung erklären.

Um den nächsten Film, den Willi Forst herstellen wird, gehen in Wien Legenden und Gerüchte um. Forst ist mit den Vorbereitungen beschäftigt. Er wird im Monat Juni in Wien ins Atelier gehen. Man kann weder über das Sujet noch über Besetzung etwas erfahren. Es steht aber fest, dass Forst etwas ganz aussergewöhnliches herstellen wird. Es ist dem Filmgewerbe zu wünschen, da es in den heutigen Zeiten auf erfolgs-sichere Filme angewiesen ist.

Jeune commerçant cherche place

dans ciné ou location de films. Versé dans tous travaux de bureau. Connaît le français et l'allemand. Travaille depuis plusieurs années dans bureaux de cinéma.

Offres sous chiffres 279 au „Schweizer Film Suisse“, Terreaux 27, Lausanne.

A la Columbus-Film

Dès le 1er avril, la direction des services de la Columbus-Films à Zurich est assumée par M. le Dr W. Sautter. Le nouveau représentant et chef de location est M. A. Nef, qui remplace M. W. Mantovani.

La Columbus se distinguera par la location de quelques-uns des plus gros succès de l'année.

Mickey Mouse chez RKO Radio

Mickey Mouse, la vedette la plus populaire de l'écran, a récemment été l'objet d'une des plus grandes transactions dans le monde cinématographique.

Walt Disney, le talentueux créateur de Mickey Mouse et des célèbres Silly Symphonies, vient de signer un contrat avec RKO Radio, qui se chargera de la distribution des films que Walt Disney produira en 1936-1937.

La prochaine innovation de Disney est de produire des dessins animés à long métrage. Le premier sera intitulé «Neige Blanche et les nains» et durera une heure.

Les prix de l'Academy of Motion Picture Arts

Les résultats suivants viennent d'être confirmés par l'Academy of Motion Picture Arts et Sciences, de New-York :

Meilleure interprétation masculine de l'année 1935 : Victor McLaglen, pour son interprétation dans le film RKO Radio *Le Moucharabieh*. — Meilleure direction : celle de John Ford dans le film *Le Moucharabieh*. — Meilleure adaptation de scénario : celle de Dudley Nichols du film *Le Moucharabieh*. — Meilleure interprétation féminine : Betty Davis, Katharine Hepburn dans le film *RKO Radio Alice Adams*.

Rappelons que les films RKO Radio sont distribués en Suisse par «Idéal-Film», Genève.

Au sujet de Marlene Dietrich

Contrairement à tous les bruits qui courrent, Marlene Dietrich tournera pour Paramount, durant la saison qui vient, trois nouveaux films. Le premier sera réalisé par Ernst Lubitsch qui, actuellement de passage en Europe, s'occupe de choisir le sujet le plus digne de cette brillante actrice.

Un autre sera réalisé par Frank Lloyd, metteur en scène très renommé de grand succès internationaux.

Après les crimes... le châtiment !

Le distingué représentant de Monopol Film, M. Louis Jacob, nous annonce pour le 27 juin son mariage avec Mlle Hermine Di zerens. Tous nos meilleurs vœux de bonheur.

Entre gens de cinéma...

— Salut ! vieux... ça va ?

— Mal ! très mal, je viens de faire faillite...

— Pas possible ? Mais, au fond, tu es un veillard ! tu vas pouvoir, enfin, t'offrir de bonnes vacances. Depuis le temps que tu trimes pour les autres, tu en as rudement besoin...

— Tu n'y songes pas, voyons ! avec quoi voudrais-tu que je puissse me payer des vacances ? Je ne possède plus rien...

— Voyons, voyons, tu as pourtant bien mis de côté quelques beaux billets de mille ?...

— Mais non : j'ai tout donné à mes créanciers...

— Pourtant, ta femme ? tes gosses ?.. tu as pensé à eux, hein ?

— Hélas ! non.

— Mais alors, mon pauvre vieux, c'est beaucoup plus grave que je le pensais. Tu n'es pas seulement en faillite : tu es ruiné !!!

Il faut en rire

Ô, censeurs suisses, sachez censurer !

Difficile à dire et à comprendre

Sous ce titre, nous lisons dans Ciné-Comedia de Paris :

Alors que notre vieille (oh combien !) Amastasia fait des fredaines et s'agit à tort et à travers, la censure suisse essaie de faire du bon travail.

Oh ! Elle n'y réussit pas toujours, mais, cependant, elle prend quelques décisions intelligentes.

Tout d'abord elle a autorisé «La Gargonne».

Voici maintenant la liste des films interdits (avec comme au réglement) le «motif».

«Ferdinand le noceur» (sans valeur, ambigu délitatoire (?), vulgarité, impression «morbi-

de»).

«Lauréate Borgia» (inacceptable, violent, suc-

cessions d'orgies (pouah !), impression «morbi-

de»).

«Brigade spéciale», «Docteur Socrate» (sus-

ceptible de provoquer des actes criminels, impres-

sion... «morbi») (les censeurs ont dû trouver ce mot très joli, avec son petit air scientifique !).

Interdit seulement aux enfants de moins de

12 ans... (Arrrière les petits Suisses !)

«Bali», «Haut comme trois pommes» (?), «Le nouveau testament», «La rosière des halles» et «Un soir de bombe».

Ma foi il est fort juste d'interdire «Ferdinand le noceur» et «Lauréate Borgia», qui n'ajoutent rien à notre gloire littéraire et artistique. Quant aux films de gangsters, bien que les «méchants» soient punis en fin de compte, ce n'est pas un mal de les «excommunier».

Par exemple, pourquoi interdire «Haut comme trois pommes» ? Ah ! j'y suis !.. Ce doit être parce qu'on y voit un abé quelque peu ridicule ou des boys-sous sans uniformes.

Et puis... pourquoi autoriser «La mariée du régiment» et «Jeunes filles à marier» et jeter l'amathiole sur «Un soir de bombe» et «La rosière des halles» ?

Mais si cela devient bizarre, c'est d'apprendre que fin de compte on accorde le visa à «Ferdinand le noceur» sous réserve... (tenez-vous bien !) de changer le titre !!!

Évidemment l'impression sera moins «morbi-de» (ça fait vraiment bien décidément !), le dialogue plus intelligent, les vieilles dames prudes et les petits enfants innocents moins effarouchés, lorsque le film s'intitulera «Vertu et pureté ou Ferdinand le chaste»...

Que voulez-vous ?... Ce sera tellement... tellement étrange de voir une censure tout à fait sensée ?

Pierre ANOUILH.

A propos de censure à Genève

Nous lisons dans le Cinéma Suisse les lignes suivantes qui demandent des précisions...

Nous sommes plusieurs à nous demander à quoi peut bien servir la commission de censure à Genève, et si les extravagances de M. Mestrall de Combremont n'ont pas provoqué chez les membres de cette commission une vague de pudore que n'eut pas désavoué Calvin. Pourquoi ces censeurs nés d'hier, interdisent-ils des films comme «Ferdinand le noceur», avec des considérants d'enterrement de première classe ? Refus irrémédiable, défense absolue de projeter, etc. Film immoral. Puis, subitement, le film immoral devient moral, une autorité supérieure ayant annulé l'ukase de la commission.

Plusieurs films, durant ces dernières années, ont ainsi été interdits, puis autorisés. Nous ne nous en plaignons pas. Au contraire, Genève, ville de liberté (?), ne devrait pas avoir de censure.

Seulement, on voudrait bien savoir si la commission de censure est utile ou inutile ? Et, surtout, on voudrait bien être dans le «secret des dieux» pour connaître la «combine», car on se souvient d'un certain «Mon curé chez les riches» pas plus immoral que d'autres qui, malgré tous les recours possibles, n'a jamais pu passer à Genève.

Y a-t-il deux poids et deux mesures ?